

Anti-inflation—Loi

M. Stanfield: Le ministre ne veut pas qu'on l'interrompe, alors qu'il laisse parler les autres.

M. Macdonald (Rosedale): Bien dit.

M. Stanfield: Encore une fois, c'est deux poids et deux mesures.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Maintenant, il vous écoute.

M. Stanfield: En 1973, en 1974, en 1975, en 1976 et en 1977, le gouvernement a joué à cache-cache avec les Canadiens à ce sujet, et il continue de le faire.

Nous devrions garder les contrôles en réserve pour faire face aux situations d'urgence à venir. Je ne trouverais rien à redire si le gouvernement, les membres de mon parti ou d'un autre parti se présentaient un moment donné à la Chambre en disant que nous devons imposer des mesures de réglementation à court terme pour lutter contre une psychose inflationniste galopante dans le pays. Ce n'est pas cela qui me préoccupe. Si nous maintenons ces mesures de contrôle, toute cette politique n'inspirera plus confiance et nous perdrons ainsi une arme précieuse pour faire face à une recrudescence soudaine de l'inflation.

Le Canada connaît aujourd'hui de graves problèmes économiques, mais la réglementation des prix et des salaires ne pourra ni les résoudre ni y contribuer. D'aucuns ont intérêt à ce que les contrôles soient maintenus en place. Ce genre de chose est inévitable. J'ose dire que certains gouvernements provinciaux n'ont aucun mal à résoudre les conflits qui les opposent à leurs fonctionnaires, par exemple, ni les problèmes salariaux, dans le cadre d'un programme national de réglementation. Le maintien de ce genre de programme peut également faire l'affaire de certaines têtes de file de l'industrie. Il leur est peut-être plus facile de résoudre certains de leurs problèmes ouvriers. D'autre part, il est possible que bon nombre d'exploitants de petites entreprises qui ne sont pas visés par les contrôles se réjouissent d'en voir d'autres tenus par les restrictions. C'est une attitude tout à fait courante. Il est souvent agréable de voir d'autres personnes soumises à des restrictions, lorsqu'on est soi-même libre d'agir à son gré.

Je ne pense pas exagérer en disant que le ministre a déclaré que le vrai problème que pose la levée des contrôles, c'est de convaincre les Canadiens que c'est une mesure nécessaire. Je suis tout à fait disposé à admettre que si l'on applique un programme de réglementation pendant assez longtemps, il est difficile de s'en débarrasser. Par exemple, de plus en plus de gens ont intérêt à ce que ce programme soit maintenu. Mais de là à prétendre qu'il sera difficile de lever des contrôles à cause de l'opinion des Canadiens, c'est tout à fait ridicule.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Je pense également que le ministre cherche à blanchir sa conscience de ses actes passés, de ceux de son chef et de ceux de ses collègues, en proposant pour une fois une mesure qui, à ses yeux, sert plus les intérêts des Canadiens que ses propres intérêts politiques.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le ministre sourit. Cela lui est égal de perdre un débat. La seule chose qu'il n'aime pas perdre, ce sont des élections.

● (2110)

M. Macdonald (Rosedale): Je n'en ai pas fait l'expérience.

M. Baker (Grenville-Carleton): Ça viendra.

M. Stanfield: Puis-je conclure par ces mots: notre économie est très complexe. Personne à mon avis ne peut comprendre l'étendue de cette complexité tant qu'il n'a pas été obligé d'étudier par exemple la refonte du régime fiscal ou qu'il ne s'est pas trouvé dans la situation qu'a connu Jean-Luc Pepin. Je suis sûr que ce dernier comprend pleinement la complexité de notre économie. Je crois qu'il a peut-être suffisamment d'expérience, mais je ne l'ai jamais entendu prôner le maintien de la réglementation depuis qu'il a quitté son poste.

Nous ne devons pas compromettre notre économie pour faciliter la tâche d'une petite poignée de gens. Peu m'importe par exemple que quelques gouvernements provinciaux demandent le maintien des contrôles, parce qu'ils ont intérêt à maintenir le système en place. Peu m'importe que certains magnats industriels les réclament aussi, pour défendre leurs intérêts. Nous ne pouvons compromettre notre économie pour faciliter la tâche, je le répète, à une poignée de gens ou pour permettre au premier ministre de façonner l'économie de ce pays à sa façon. Il faudrait mettre un terme à la réglementation, dans les conditions qu'a énoncées le chef de mon parti ou le député de York-Simcoe.

M. Chas. L. Caccia (Danvenport): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici, le débat a présenté beaucoup d'intérêt. C'est un honneur pour moi que d'y prendre part. On pourrait dire que le prophète de Halifax a peut-être eu toujours raison mais on peut dire également, après avoir écouté attentivement son disciple, le député de York-Simcoe, que ses disciples sont faibles. Je m'expliquerai plus loin.

Je me souviens très bien que, pendant les périodes de question et à d'autres occasions, au début de 1974, le député de Don Valley (M. Gillies) et le prophète de Halifax demandaient au gouvernement s'il avait prévu des plans d'urgence pour juguler l'inflation. Ils demandèrent au gouvernement ce qu'il ferait si l'inflation devenait incontrôlable. Tout cela figure au hasard, ou dans des articles de journaux. Le gouvernement avait fait savoir que si l'inflation s'aggravait, il avait des plans et qu'il les appliquerait.

M. Fraser: Mais vous avez dit le contraire pendant les élections, Charles.

M. Caccia: Nous n'avons jamais dit le contraire, même pendant les élections.

M. Fraser: Basford l'a fait à Vancouver.

M. Caccia: Nous avons dit que s'il y avait urgence, nous appliquerions nos plans. La différence entre les tories et les libéraux portait sur la question de savoir quand introduire la réglementation et quand elle serait jugée nécessaire.